

Les crédits

prévu dans la Constitution canadienne de gérer les domaines comme la santé, l'éducation postsecondaire et l'aide sociale, entre autres.

Cette proposition poursuit un double objectif. Premièrement, elle vise à faire cesser les politiques contradictoires et permettre aux provinces de se doter d'une politique intégrée de formation professionnelle, d'éducation, de création d'emplois, de santé, bref, de politiques sociales vraiment globales. Deuxièmement, cette proposition permet aux gouvernements provinciaux et fédéral de réduire leurs dépenses de fonctionnement en éliminant les chevauchements et dédoublements coûteux de services et de programmes. Uniquement au Québec, les coûts de dédoublements et de chevauchements dépassent les trois milliards. Je pense que cela vaut la peine que le ministre des Finances considère cette proposition.

La deuxième recommandation de l'opposition officielle, contenue toujours dans le rapport minoritaire déposé en décembre dernier au Comité des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministre des Finances, c'est de couper, dès cette année, les subventions aux entreprises. Des subventions qui totalisent à l'heure actuelle plus de 3,3 milliards et qui sont une source de patronage plus qu'une aide vraiment, un soutien auprès des entreprises pour leur permettre de relever les défis contemporains, les défis de productivité, de compétitivité internationale surtout.

Même le président du Conseil du patronat du Québec a fait cette suggestion lors de sa comparution au Comité des finances. Il disait à peu près ceci: «Ces subventions ne servent qu'à augmenter la concurrence entre les entreprises qui en bénéficient et celles qui n'en bénéficient pas, et ce n'est pas sain sur le plan de la gestion et de la croissance des affaires.» Je crois que pour une fois, on peut accorder à M. Dufour cette sagesse—il a fait montre de sagesse plusieurs fois, d'ailleurs—mais cette fois, je vous dirais, que ce fut remarquable.

Nous suggérons au ministre des Finances de couper immédiatement les subventions aux entreprises, d'oublier ses *chums* autrement dit, pour une fois, et de faire en sorte de rencontrer les objectifs de réduction de dépenses, autant cette année que l'année prochaine.

Troisième recommandation: nous sommes dans une période où les tensions internationales mondiales sont moins fortes qu'elles l'ont été. De l'avis d'experts que nous avons consultés avant même l'élection qui amenait le Bloc québécois à constituer l'opposition officielle en cette Chambre, de l'avis même des spécialistes, donc, il serait possible, faisable et souhaitable que le budget militaire soit amputé de 25 p. 100, que le budget de la Défense nationale soit amputé de 25 p. 100. Depuis ce temps, depuis un an, le budget de la Défense nationale a été amputé d'à peu près 13 p. 100, en gros. Il manque 12 p. 100. Ces 12 p. 100 correspondent à une coupure supplémentaire de 1,6 milliard. Cela vaut la peine en période d'austérité, en période de recherche active d'économies par le ministre des Finances, de couper dans la Défense nationale. Je pense qu'il y a là un bon réservoir d'économies possibles.

Nous avons recommandé aussi au gouvernement fédéral, et nous continuons de le faire, qu'il se retire de cet éléphant blanc

catastrophique qui a déjà coûté, soit en transferts directs, soit en garanties d'emprunt, plus de trois milliards au gouvernement fédéral, et il est question d'Hibernia. Toutes les études sans exception, sauf celles émanant du gouvernement pour justifier la poursuite de son implication dans ce projet farfelu, toutes les études disent qu'au cours des 20 prochaines années, les perspectives d'augmentation du prix des produits pétroliers sont nulles et même sont décroissantes par rapport aux prix d'aujourd'hui. Si, avec les prix d'aujourd'hui, le projet Hibernia n'est pas rentable, comment voulez-vous que dans 20 ans, avec des prix décroissants, il le devienne?

Si le gouvernement est cohérent avec son credo de saine gestion des finances publiques, qu'il commence par là. Je pense qu'il y a là une idée intéressante.

• (1545)

Dans la cinquième recommandation, nous recommandons au gouvernement, au ministre des Finances, dans le cadre de son prochain budget, qu'il effectue une révision complète de la fiscalité. Nous ne sommes plus les seuls à le demander, même si nous avons été les premiers, depuis les deux dernières années, à exiger du gouvernement fédéral qu'il mette tout en branle pour créer un comité spécial, constitué d'élus, pour revoir, poste par poste, l'ensemble de la fiscalité.

Il y a de nombreux volumes dans la fiscalité canadienne et, depuis 25 ans, cette fiscalité n'a pas été réexaminée en profondeur. Certains fiscalistes, collés sur l'administration, nous diront qu'il y a eu des révisions. On n'appelle pas ça des révisions, en bon français, on appelle du *patchage* de fiscalité.

On a ajouté certaines dispositions, on en a enlevé d'autres, on en a rajouté, on en a enlevé d'autres encore. On a ainsi permis aux grandes entreprises de pouvoir engager des fiscalistes de renom, des spécialistes des échappatoires fiscales, des spécialistes des trous de la fiscalité canadienne, et il y en a des trous dans cette fiscalité. On en découvre à tous les jours depuis que nous constituons l'opposition officielle.

Il serait temps qu'on révise en profondeur la fiscalité. Je ne comprends pas pourquoi, autant les gens du ministère des Finances, que le ministre des Finances lui-même, que le ministre du Revenu, que les gens du troisième parti, soient réfractaires à cette idée. Je ne comprends pas qu'ils soient réfractaires à ce qu'on examine la fiscalité canadienne, alors que plusieurs spécialistes, sinon la grande majorité, voient ça comme une nécessité à l'heure actuelle.

On a la fiscalité—surtout la fiscalité des entreprises—la plus compliquée au monde. Et ce n'est pas moi qui le dis.

Il y a des gens aux États-Unis, des spécialistes, des économistes, qui ne s'y retrouvent même pas. Je vous rappellerais que sous l'ère du président Reagan, vers sa fin—vers la fin de son règne, pas vers sa fin à lui—les États-Unis ont enclenché ce processus. Ils ont révisé l'ensemble de la fiscalité, non seulement la fiscalité des entreprises, mais celle des particuliers aussi. Ils ont simplifié au maximum cette fiscalité, non seulement pour permettre d'y voir clair, mais aussi pour permettre de déceler plus facilement les fraudeurs, ceux qui profitent de hauts moyens, de leurs grands revenus, de revenus de société, par exemple, pour engager des experts afin d'éviter le fisc. C'est plus difficile mainte-